

Nantes, le 20 septembre 2011



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

## « Pays de la Loire Solidaire 2 », la Région double sa participation pour aider les entreprises de l'Economie Sociale et Solidaire

1M€ pour renforcer les fonds propres des entreprises de l'ESS.

Christophe Clergeau, 1<sup>er</sup> Vice-président du Conseil régional des Pays de la Loire et Edmond Maire, ancien secrétaire général de la CFDT et président de la Société d'Investissement de France Active (SIFA), ainsi que Fabienne Renaud, conseillère régionale en charge de l'économie sociale et solidaire (ESS), ont présenté ce mardi 20 septembre à l'ensemble des partenaires du secteur réunis pour l'occasion dans les locaux de l'entreprise adaptée Avenir Service Industrie, le dispositif « Pays de la Loire Solidaire 2 ». Ce fonds de capital lancé par la Région des Pays de la Loire en association avec FONDES, France Active et la Caisse des Dépôts et Consignations, est destiné à renforcer les fonds propres des entreprises de l'ESS pour la période 2011-2014.

La première génération du fonds de capital « Pays de la Loire Solidaire », créée en 2007, a bénéficié à 93 entreprises. Grâce à cette innovation financière, plus de 3 M€ de prêts ont été accordés et ont alors permis de lever plus de 6 M€ de prêts bancaires hors prêts immobiliers et de consolider plus de 3 300 emplois ancrés dans les territoires et non délocalisables. Ce dispositif a ainsi facilité le développement d'associations, de sociétés coopératives de production et d'entreprises d'utilité sociale dans des secteurs d'activités très divers : services aux entreprises, bâtiments et travaux publics, environnement, agriculture, imprimerie ...

Devant le succès de l'initiative, un second fonds "Pays de la Loire Solidaire 2" a été créé en 2010 avec une dotation régionale de 500 000 €. **La Région va doubler sa participation aux fonds de réserve et de garantie adossé à Pays-de-la-Loire solidaire 2 passant de 500 000€ à 1M€, et permettre de débloquer 8,5 M€ de prêts potentiels au bénéfice des entreprises et des emplois en Pays de la Loire sur la période 2011-2014.**

*Christophe Clergeau précise : « Le secteur de l'économie sociale et solidaire promeut les valeurs que nous portons : gestion démocratique, solidarité, développement économique levier du progrès social, responsabilité environnementale. C'est pourquoi la Région est pionnière et innove en prenant une participation directe au capital de la Société d'Investissement de France Active (SIFA). Nous ouvrons une voie nouvelle qui permettra aux collectivités locales d'investir dans les outils d'envergure nationale au service de l'emploi sur les territoires. »*

*« Je salue chaleureusement l'entrée du Conseil Régional des Pays de la Loire au capital de la Société d'investissement de France Active, qui ouvre ainsi une nouvelle voie pour le développement de l'économie sociale et solidaire en France. La Région des Pays de la Loire, en partenariat avec Fondes et France Active, est devenue le premier investisseur de l'économie solidaire dans notre pays. C'est une excellente nouvelle pour les entreprises adaptées, les entreprises d'insertion et toutes les entreprises solidaires des Pays de la Loire. Plus largement c'est un espoir pour tous les habitants de la Région. Car le développement de l'économie sociale et solidaire est un signe de dynamisme économique et un facteur d'attractivité. »* ajoute **Edmond Maire**.

Au regard du poids économique que l'Economie sociale et solidaire représente en Pays de la Loire mais également de son potentiel en matière de créations d'emplois, de valeur ajoutée et d'innovation, la Région a en effet choisi d'intégrer pleinement l'ESS dans sa politique de développement économique. **14 200 établissements employeurs, plus de 142 000 salariés, 3 milliards d'euros de masse salariale font des Pays de la Loire une région où l'ESS, historiquement ancrée, occupe une large place.**

## Le soutien régional à l'économie sociale et solidaire

Depuis 2005, la Région a consacré **3,34 M€** à sa politique en faveur de l'ESS :  
**744 000 € d'aides directes aux entreprises, 700 000 € pour des actions collectives**  
**1 M€ pour le fonds de garantie Pays de la Loire Solidaire**  
**1,4 M€ d'aide aux réseaux partenaires (CRESS, URSCOP, FINANSOL...)**

### En bref : Avenir Service Industrie Production

- Création en 1992 par André Penagaricano
- Prestataire de services aux entreprises
- 357 salariés dont 327 travailleurs handicapés
- 3 sites : Thouaré-sur-Loire (conditionnement, assemblage industriel et blanchisserie), La Chapelle-Basse-Mer (reconditionnement de palettes) et Beaucouzé (façonnage papier)
- Principaux donneurs d'ordre : Quo Vadis, Adrimex, CSI, Virquin, Kappa Sinenco
- Chiffre d'affaires : environ 5,3 M€
- A bénéficié d'un prêt participatif « Pays de la Loire Solidaire » d'un montant de **40000€** en septembre 2010